

LES AMPLIFICATEURS MAGAZINE

DES QUESTIONS QUI PRÉOCCUPENT LES JEUNES...

QUAND

LES JEUNES
PRENNENT

LA PAROLE 

OU  OU 

RIEN

N'EST
PLUS

BEAU

QUAND

LES JEUNES
PERDENT

LA PAROLE 

OU OU

RIEN

N'EST
PLUS

TRAGIQUE



LA PAROLE.
COMME LA NOURRITURE,
C'EST UN DROIT
FONDAMENTAL POUR
TOUS LES JEUNES

Un 
avant
-goût

AMPLIFIER. DONNER LA PAROLE AUX SANS-VOIX. METTRE AU JOUR LES TÉNÉBRES. LES AMPLIFICATEURS, C'EST UN GROUPE DE JEUNES QUI AGISSENT CONCRÈTEMENT. ILS SE FONT MÉDIATEURS ENTRE LES JEUNES ET LES ADULTES. ILS DISENT AUX JEUNES QU'ILS ONT DES DROITS EN VERTU DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE) ET DE LA LOI SUR LES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE DE L'ONTARIO.

DU NORD AU SUD, LES AMPLIFICATEURS ONT TRAVERSÉ L'ONTARIO POUR RENCONTRER DES JEUNES ET PARTAGER LEUR VÉCU AVEC EUX. ILS ONT PARTICIPÉ À DES RÉUNIONS ET DES COLLOQUES QUI TRAITAIENT DE THÈMES ET DE PROBLÈMES LIÉS AUX DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES.

INSPIRÉS PAR NOS VOYAGES ET NOS EXPÉRIENCES, NOUS AVONS EU L'IDÉE DE RENDRE COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS, DES ESPOIRS ET DES TRIUMPHES DES JEUNES. C'EST AINSI QUE LE MAGAZINE DES AMPLIFICATEURS A VU LE JOUR. MERCI AUX JEUNES QUI ONT PARTICIPÉ EN SOUMETTANT UN TEXTE.

NOUS SOMMES EN TRAIN DE METTRE LA DERNIÈRE MAIN AU PREMIER NUMÉRO DU MAGAZINE DES AMPLIFICATEURS ET NOUS ESPÉRONS QU'APRÈS AVOIR LU CET EXTRAIT, NOS LECTRICES ET LECTEURS SERONT IMPATIENTS DE LIRE LE MAGAZINE AU COMPLET.

EN TERMINANT, NOUS VOUS DISONS : « PRENEZ LA PAROLE POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS »

AU PLAISIR,

LES AMPLIFIERS



TABLE DES MATIÈRES

P. 3-4

**DROITS POUR
LES PREMIÈRES
NATIONS**

PAR DARRIN

P. 5-6

**DROITS DANS
LE SYSTÈME DE
JUSTICE JUVENILE**

PAR DANIAN

**INTERLUDE
ARTISTIQUE**

P. 7-8

P. 9-10

**DROIT DE
SE FAIRE
ENTENDRE**

PAR TRINA

**DROITS DANS
LE SYSTÈME D'AIDE
À L'ENFANCE**

P. 11-12

PAR SUNDIN

PAR ZAK

**DROIT DE
NE PAS SUBIR
DE DISCRIMINATION**

P. 13-14

P. 15-16

PAR FORTIA

**DROIT À
L'HÉBERGEMENT**



DROITS POUR
LES PREMIERES
NATIONS
PAR DARRIN

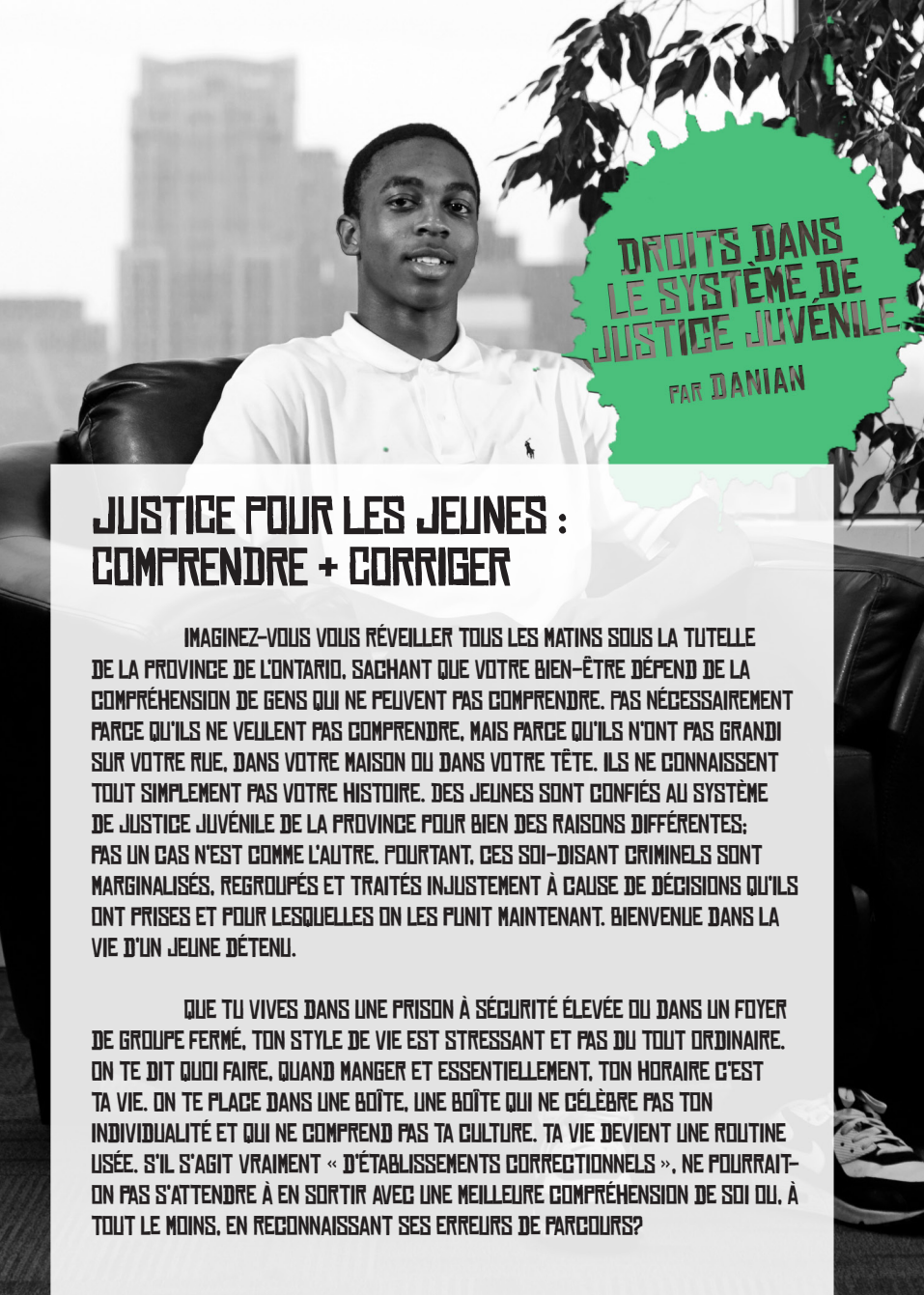
NOS ENFANTS : INVESTISSEZ DANS L'AVENIR

JE SUIS DARRIN FIDDLER ET JE VIENS DE SANDY LAKE EN ONTARIO. J'AI DIX-SEPT ANS ET JE FRÉQUENTE L'ÉCOLE SECONDAIRE DENNIS FRANKLIN CROMARTY À THUNDER BAY EN ONTARIO.

VOICI D'AUTRES PROBLÈMES AUXQUELS FONT FACE TOUS LES JOURS LES JEUNES AUTOCHTONES DANS LES COMMUNAUTÉS NORDIQUES : LOGEMENT DE PIÈTRE QUALITÉ, MANQUE DE SERVICES MÉDICAUX, COÛT ÉLEVÉ DES ALIMENTS, SERVICES D'ÉDUCATION INADÉQUATS, ABUS DE DROGUES ET D'ALCOOL..

QUAND ON GRANDIT DANS CES CONDITIONS ET DANS UNE COMMUNAUTÉ NORDIQUE ISOLÉE, DÉVELOPPER DES HABITUDES DE VIE SAINES, CE N'EST PAS FACILE. LES GENS DISENT TOUJOURS : NOS JEUNES SONT L'AVENIR. SI C'EST VRAI, ALORS QU'EST-CE QU'ON FAIT POUR AIDER NOS FUTURS LEADERS QUI VIVENT DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU NORD?

DANS UN RAPPORT DE 2008, ON PEUT LIRE QUE LA POPULATION AUTOCHTONE A AUGMENTÉ SIX FOIS PLUS RAPIDEMENT QUE LA POPULATION NON AUTOCHTONE ET QUE 45 P. CENT DE CETTE AUGMENTATION A EU LIEU DE 1998 À 2008. CE SONT DE NOMBREUX JEUNES AUTOCHTONES PRÊTS À CHANGER LES CHOSES! QU'EST-CE QU'ON A FAIT POUR CES FUTURS LEADERS? POUR CERTAINS, C'EST COMME SI ON N'A PAS ASSEZ FAIT POUR SOUTENIR LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS. JE PENSE QUE SI ON INVESTIT AUJOURD'HUI DANS LES LEADERS DE DEMAIN, IL N'Y AURA PAS D'ÉCHECS PLUS TARD.



DROITS DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE JUVÉNILE

PAR DANIAN

JUSTICE POUR LES JEUNES : COMPRENDRE + CORRIGER

IMAGINEZ-VOUS VOUS RÉVEILLER TOUTS LES MATINS SOUS LA TUTELLE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO, SACHANT QUE VOTRE BIEN-ÊTRE DÉPEND DE LA COMPRÉHENSION DE GENS QUI NE PEUVENT PAS COMPRENDRE. PAS NÉCESSAIREMENT PARCE QU'ILS NE VEULENT PAS COMPRENDRE, MAIS PARCE QU'ILS N'ONT PAS GRANDI SUR VOTRE RUE, DANS VOTRE MAISON OU DANS VOTRE TÊTE. ILS NE CONNAISSENT TOUT SIMPLEMENT PAS VOTRE HISTOIRE. DES JEUNES SONT CONFIÉS AU SYSTÈME DE JUSTICE JUVÉNILE DE LA PROVINCE POUR BIEN DES RAISONS DIFFÉRENTES; PAS UN CAS N'EST COMME L'AUTRE. POURTANT, CES SOI-DISANT CRIMINELS SONT MARGINALISÉS, REGROUPÉS ET TRAITÉS INJUSTEMENT À CAUSE DE DÉCISIONS QU'ILS ONT PRISES ET POUR LESQUELLES ON LES PUNIT MAINTENANT. BIENVENUE DANS LA VIE D'UN JEUNE DÉTENU.

QUE TU VIVES DANS UNE PRISON À SÉCURITÉ ÉLEVÉE OU DANS UN FOYER DE GROUPE FERMÉ, TON STYLE DE VIE EST STRESSANT ET PAS DU TOUT ORDINAIRE. ON TE DIT QUOI FAIRE, QUAND MANGER ET ESSENTIELLEMENT, TON HORAIRE C'EST TA VIE. ON TE PLACE DANS UNE BOÎTE, UNE BOÎTE QUI NE CÉLÈBRE PAS TON INDIVIDUALITÉ ET QUI NE COMPREND PAS TA CULTURE. TA VIE DEVIENT UNE ROUTINE USÉE. S'IL S'AGIT VRAIMENT « D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS », NE POURRAIT-ON PAS S'ATTENDRE À EN SORTIR AVEC UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE SOI OU, À TOUT LE MOINS, EN RECONNAISSANT SES ERREURS DE PARCOURS?



UN JEUNE PEUT SE RETROUVER DÉTENU POUR AVOIR COMMIS UN CRIME, D'ACCORD, MAIS LA SITUATION DOIT ÊTRE ANALYSÉE ET TRAITÉE AVEC PRUDENCE. PRENONS LE CAS D'UN JEUNE DÉSESPIRÉ QUI S'EFFORCE DE NOURRIR SA FAMILLE. IL SE RÉSDUT À VENDRE DE LA DROGUE ET IL SOMBRE DANS LA CRIMINALITÉ. APPELONS-LE JÉRÔME. IL EST ARRÊTÉ, JUGÉ ET TROUVÉ COUPABLE. IL EST PLACÉ DANS UN CENTRE DE DÉTENTION, MAIS SA FAMILLE, ELLE, EST TOUJOURS DANS LE BESOIN. CE JEUNE DEVIENT DE PLUS EN PLUS ENRAGÉ. ON NE LUI MONTRE PAS COMMENT RÉSDUDRE DE MANIÈRE ACCEPTABLE SON PROBLÈME PARCE QU'ON NE LE COMPREND PAS. L'ÉLÉMENT FONDAMENTAL POUR QUE LA PROVINCE CRÉE UNE SOCIÉTÉ FONCTIONNELLE POUR L'AVENIR, C'EST DE COMPRENDRE. COMPRENDRE QUE LES JEUNES NE SONT PAS SIMPLEMENT DES CRIMINELS.

IL N'Y A PAS BEAUCOUP DE PROGRAMMES POUR LES JEUNES QUI SONT DÉTENUS. SI JÉRÔME POUVAIT ÊTRE DANS UN PROGRAMME OÙ UNE PERSONNE CRÉERAIT DES LIENS AVEC LUI ET QU'ENSEMBLE ILS DÉGORTIQUERAIENT LA RAISON PRINCIPALE QUI L'A MOTIVÉ À CHOISIR LE CHEMIN QU'IL A PRIS, PEUT-ÊTRE QU'IL EMPRUNTERAIT UNE VOIE QUI LUI PERMETTRAIT DE SUBVENIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE.

EN TANT QUE JEUNE, ALORS QUE JE RÉDIGE CET ARTICLE, JE COMPRENDS QUE POUR CERTAINS ADULTES, C'EST DIFFICILE DE CONNECTER AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION. MAIS COMME TOUT DANS LA VIE, SI ON Y MET L'EFFORT VOULU, ON OBTIENT DES RÉSULTATS POSITIFS. UNE FOIS QU'ON COMMENCERA À SE RESPECTER LES UNS LES AUTRES, ON POURRA COMMENCER À S'OUVRIER L'ESPRIT POUR AMORCER UNE CONVERSATION CAPABLE DE LIBÉRER LES JEUNES COINCÉS DANS LE SYSTÈME ET LES GUIDER AFIN QU'ILS SE RÉALISENT AU MIEUX DE LEURS POSSIBILITÉS ET DANS LE DROIT CHEMIN.



JE SUIS

Je suis une goutte dans l'eau
Je suis une plante oubliée dans le désert
Je suis plus en colère que blessée
Je suis une âme perdue derrière un volet

Je suis le silence de longues nuits dans la noirceur
Je suis un papillon tentant de briller dans le ciel
Je suis un oiseau égaré dans le parc
Je suis en perte d'illusions

Je suis l'enfant du soleil
Je suis l'étrangère, l'inconnue
Je suis un morceau de tissu
Je suis la couronne royale

Je suis un volcan qui s'éveille
Je suis l'espoir de demain
Je suis un vieux soldat
Je suis en quête d'un avenir

Je suis un ange silencieux
Je me demande ce qui m'attend demain
Je suis un rêve qui refuse de mourir
Je sens le fardeau de mes luttes sur mes épaules

J'affirme que nous sommes toutes et tous égaux
Je rêve d'aller à l'université
Je crois qu'un jour j'y arriverai
Je suis déterminée

Parfois, j'ai peur
Je pleure, je ris, je m'interroge
Je suis ici en quête d'une chance
Je suis la révolution pour une meilleure place

Je suis Bella
Sœur d'Emma
Je vis d'espoir et de prières

-- Bella



DROIT DE SE FAIRE ENTENDRE

PAR TRINA

NOUS NE SOMMES PAS INVISIBLES

BONJOUR. JE M'APPELLE TRINA. JE SUIS NÉE ET J'AI GRANDI SEULE AVEC MA MÈRE JULIE DANS LA VILLE DE SARNIA. MA MÈRE ET MON PÈRE NE VIVAIENT PAS ENSEMBLE PARCE QU'IL AVAIT UNE AUTRE FAMILLE. CE QUI A CONTRIBUÉ À MON ENFANCE DIFFICILE

QUAND J'AI EU DOUZE ANS, MA MÈRE A ÉPOUSÉ UN HOMME QUI, À CE JOUR, EST ENCORE MON BEAU-PÈRE. LA VIE AVEC LUI AU COURS DE CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES A VRAIMENT ÉTÉ DIFFICILE POUR MOI. NOUS NE VOYONS PAS LES CHOSES D'UN MÊME ŒIL ET NOUS NOUS DISPUTONS SOUVENT. POUR DIVERSES RAISONS DE SON CÔTÉ, IL M'A IGNORÉE PENDANT QUATRE ANS. IL NE M'ADRESSAIT PAS LA PAROLE, NE REGARDAIT MÊME PAS DANS MA DIRECTION ET QUITTAIT LA PIÈCE QUAND J'ENTRAIS. C'EST CLAIR QUE SON ATTITUDE M'A AFFECTÉE. APRÈS TOUTES CES ANNÉES À ENDURER CETTE SITUATION, J'AI ÉTÉ HOSPITALISÉE PENDANT DIX-HUIT JOURS ET APRÈS, ON M'A INTERNÉE À LA RÉSIDENCE POUR FILLES DE SARNIA. ÉVIDEMMENT, LES CHOSES SE SONT AGGRAVÉES AVANT DE S'AMÉLIORER. DEPUIS, J'AI QUAND MÊME RÉUSSI À M'AMÉLIORER CONSIDÉRABLEMENT.

POUR MOI, LE PROBLÈME LE PLUS IMPORTANT EN CE QUI CONCERNE LES DROITS DE L'ENFANT EST LIÉ À L'ARTICLE 12.1 DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT QUI STIPULE QUE « LES ÉTATS PARTIES

GARANTISSENT À L'ENFANT QUI EST CAPABLE DE DISCERNEMENT LE DROIT D'EXPRIMER LIBREMENT SON OPINION SUR TOUTE QUESTION L'INTÉRESSANT, LES OPINIONS DE L'ENFANT ÉTANT DÛMENT PRISES EN CONSIDÉRATION EU ÉGARD À SON ÂGE ET À SON DEGRÉ DE MATURITÉ ».

ALORS, OÙ EST LE PROBLÈME?

ET BIEN, J'EN AI ÉTÉ TÉMOIN DANS MA PROPRE MAISON ET C'EST EN PARTIE POURQUOI JE VIS À LA RÉSIDENCE POUR FILLES DE SARNIA : LA VOIX DES ENFANTS N'EST PAS ENTENDUE À LA MAISON. LES ENFANTS ONT BESOIN D'ÊTRE VALORISÉS POUR LEURS POINTS DE VUE ET POUR LES OPINIONS QU'ILS EXPRIMENT. À CAUSE DE LEUR ÂGE, ILS JETTENT UN REGARD OBJECTIF TRÈS NÉCESSAIRE SUR UNE SITUATION. PARCE QU'ILS SONT JEUNES, ILS N'ONT PAS AUTANT D'EXPÉRIENCES QUE LES ADULTES, MAIS LES ENFANTS ONT UNE FAÇON EN NOIR OU EN BLANC DE VOIR LE MONDE. POURTANT, LEUR VOIX N'EST PAS ENTENDUE. ILS ONT ALORS LE SENTIMENT D'ÊTRE INVISIBLES. JE SAIS COMMENT ON SE SENT, NON SEULEMENT À CAUSE DU TRAITEMENT QUE J'AI REÇU DE MON BEAU-PÈRE, MAIS AUSSI PARCE QUE JE SENS QUE CE QUE J'AI À DIRE N'EST PAS ENTENDU.

LES ENFANTS QUI SE SENTENT INVISIBLES RISQUENT DE PRENDRE DES MESURES DRASTIQUES. ILS PEUVENT SE BLESSER, BLESSER QUELQU'UN D'AUTRE OU MÊME AVOIR DES DÉMÊLÉES AVEC LA JUSTICE. ILS FERONT CE QU'IL FAUT POUR NE PAS ÊTRE INVISIBLES.

ALORS QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE POUR ÉVITER CELA?

JE PENSE QUE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ENFANTS, IL FAUT SENSIBILISER LES PARENTS ET LA SOCIÉTÉ À L'IMPORTANCE D'ÉCOUTER CE QUE LES ENFANTS ONT À DIRE ET AUX DROITS DE L'ENFANT. JE PENSE QU'IL FAUDRAIT AUSSI PLUS DE PROGRAMMES POUR ENFANTS, COMME DES MAISONS DE JEUNES ET DES SERVICES INDIVIDUELS COMME LE COUNSELING.

JE DÉFIE QUICONQUE EN POSITION DE CHANGER LES CHOSSES DE S'ATTAQUER À CE PROBLÈME DANS NOTRE COLLECTIVITÉ ET D'INSISTER SUR SON IMPORTANCE. ET PEUT-ÊTRE QU'AU FIL DU TEMPS, NOUS POURRONS AIDER CEUX QUI ONT L'IMPRESSION D'ÊTRE INVISIBLES À SE FAIRE ENTENDRE.

DROITS DANS LE SYSTÈME D'AIDE À L'ENFANCE

PAR SUNDIN

MA TRANSITION CHANCEUSE

PETITE ENFANCE

MALHEUREUSEMENT, JE NE PEUX PAS ME RAPPELER TRÈS LOIN DANS MA PETITE ENFANCE, MAIS JE PEUX DIRE QUE MON ENFANCE A ÉTÉ PAS MAL DIFFÉRENTE DE CELLE DES AUTRES. JE SUIS ENTRÉ ET SORTI DU « SYSTÈME D'AIDE À L'ENFANCE » À RÉPÉTITION DEPUIS MA NAISSANCE. À CE QU'ON M'A DIT, QUAND J'ÉTAIS BÉBÉ, J'AI VÉCU DANS QUELQUES FOYERS À THUNDER BAY. LE PREMIER PLACEMENT DONT JE PEUX ME SOUVENIR ÉTAIT EN MILIEU RURAL AUTOUR DE THUNDER BAY. LES GENS QUI M'ONT ACCUEILLI ÉTAIENT UN COUPLE ÂGÉ TRÈS GENTIL QUI AVAIT DES ENFANTS ADULTES. ILS S'APPELAIENT JACK ET JANET. J'Y AI VÉCU UNE BONNE PARTIE DE MA PETITE ENFANCE JUSQU'À CINQ ANS AVEC MON FRÈRE DARREN. VERS CET ÂGE-LÀ, J'AI RENDU VISITE À MA MÈRE ET ELLE M'A KIDNAPPÉ POUR M'AMENER VIVRE À WINNIPEG PENDANT QUELQUES MOIS DANS UN APPARTEMENT. C'EST LÀ QUE J'AI VÉCU LES EFFETS DE L'ALCOOLISME SUR UNE FAMILLE ET DE LONGUES NUITS SEUL À LA MAISON. UNE NUIT, JE ME SUIS LEVÉ ET JE SUIS ALLÉ À L'APPARTEMENT VOISIN DU NÔTRE. C'EST AINSI QUE J'AI ÉTÉ CONFIE À LA SOCIÉTÉ D'AIDE À L'ENFANCE DE WINNIPEG. ON M'A RENVOYÉ À MON DERNIER PLACEMENT AVEC JACK ET JANET, MAIS À SEPT ANS, J'AI DÛ QUITTER CE FOYER À CAUSE DE MES PROBLÈMES DE COMPORTEMENT.

NOUVELLE VIE

À 7 ANS, ON M'A PLACÉ DANS UNE NOUVELLE FAMILLE, CHEZ HELEN ET FLOYD À THUNDER BAY. JE CONSIDÈRE QUE CETTE TRANSITION A ÉTÉ LA PLUS DIFFICILE DE MA VIE PARCE QUE J'AVAIS DE NOUVEAUX GARDIENS, UN NOUVEL ENVIRONNEMENT ET UNE NOUVELLE ÉCOLE. MÊME QUAND J'AI CHANGÉ D'ÉCOLE, J'AI EU DU MAL À ME FAIRE DES AMIS PARCE QUE J'ÉTAIS DÉCONNECTÉ DES AUTRES. JE ME SENTAIS DIFFÉRENT D'EUX. PARFOIS, C'ÉTAIT GÊNANT D'EXPLIQUER LA VIE EN FAMILLE D'ACCUEIL AVEC DES RÈGLES TRÈS DIFFÉRENTES DE CELLES D'UNE FAMILLE ORDINAIRE. ENTRE AUTRES, POUR ALLER DORMIR CHEZ UN AMI, LA POLICE DEVAIT VÉRIFIER LES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DE SA FAMILLE ET DILICO (SOCIÉTÉ D'AIDE À L'ENFANCE) DEVAIT L'AUTORISER. IL Y AVAIT D'AUTRES RÈGLES RESTRICTIVES ET, AU MIEUX, LES AUTORISATIONS TARDAIENT À VENIR. L'ÉCOLE ÉTAIT UNE AUTRE PARTIE PÉNIBLE DE MA VIE, NON PAS PARCE QUE J'AVAIS DU MAL À COMPRENDRE LA MATIÈRE, MAIS PARCE QUE JE NE VOULAIS TOUT SIMPLEMENT PAS Y ÊTRE NI ME FAIRE DIRE QUOI FAIRE ET QUAND LE FAIRE. FINALEMENT, CE QUI M'A MOTIVÉ À ALLER À L'ÉCOLE, C'EST L'IDÉE QUE JE PEUX ACCOMPLIR QUELQUE CHOSE ET ME BÂTIR UN AVENIR PROMETTEUR. MALGRÉ TOUTES CES EXPÉRIENCES, JE PENSE QUE J'AI EU PLUS DE CHANCE QUE LA PLUPART DES AUTRES DANS LE « SYSTÈME ». JE ME SUIS RETROUVÉ DANS DEUX FAMILLES QUI SE SONT OCCUPÉES DE MOI ET M'ONT TRAITÉ COMME SI J'ÉTAIS LEUR PROPRE ENFANT ET PAS SEULEMENT UN ÉTRANGER OCCUPANT UNE PLACE DANS LEUR MAISON. JE N'AI PAS ÉTÉ BALLOTÉ AUTANT QUE LES AUTRES ENFANTS. JE PENSE QUE C'EST LA CLÉ DU SUCCÈS POUR S'ÉPANDRE EN FOYER D'ACCUEIL. IL FAUT DE LA STABILITÉ.

MAINTENANT, J'AI DIX-SEPT ANS. JE VAIS QUITTER LE SYSTÈME D'AIDE À L'ENFANCE, MAIS PAS MA FAMILLE D'ACCUEIL COMME TANT D'AUTRES. JE VAIS DÉMÉNAGER AU SOUS-SOL ET POURSUIVRE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES. LA PLUPART DES AUTRES JEUNES N'ONT PAS CETTE CHANCE. ON COUPE LES PONTS TROP VITE. ON NE LEUR DONNE PAS DE SOUTIEN À PART DE L'AIDE FINANCIÈRE. LE PROBLÈME, C'EST QUE LES FOYERS DE CES JEUNES SONT DES PLACEMENTS TEMPORAIRES, ILS NE SONT PAS DE VÉRITABLES MILIEUX FAMILIAUX. ON NE S'ATTEND PAS À CE QU'ILS Y RESTENT APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS. C'EST UNE ERREUR À MON AVIS. C'EST EN QUITTANT LES SERVICES D'AIDE À L'ENFANCE QUE CES JEUNES ONT LE PLUS BESOIN DE SOUTIEN, AUTANT FINANCIÈREMENT QU'ÉMOTIONNELLEMENT. J'AIMERAIS QU'IL EXISTE UNE SORTIE DE « PLACEMENT DE TRANSITION » POUR CEUX QUI POURSUIVENT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES. PLUSIEURS JEUNES QUITTANT LES SERVICES D'AIDE À L'ENFANCE POURRAIENT VIVRE ENSEMBLE SOUS LA SUPERVISION RÉGULIÈRE D'UNE FIGURE D'AUTORITÉ, COMME DANS LES PLANS DE SOINS PROLONGÉS. CELA LES AIDERAIT À DEVENIR AUTONOMES. ILS N'AURAIENT PAS À S'INQUIÉTER DE SE TROUVER UN ENDROIT POUR VIVRE ET ILS POURRAIENT POURSUIVRE LEURS ÉTUDES DANS UN MILIEU SÛR ET AVOIR UNE BONNE QUALITÉ DE VIE. VOILÀ CE QU'IL FAUT PLUTÔT QUE L'ABSENCE DE DIRECTION ET LES ABUS [DROGUES, ALCOOL ET SÉVICES] QUI LES MENAGENT À LA SORTIE DU SYSTÈME.



PAR ZAK

**DROIT DE
NE PAS SUBIR
DE DISCRIMINATION**

CHANCES ÉGALES POUR TOUS

SALUT TOUT LE MONDE. JE M'APPELLE ZAK SMITH.

JE PRATIQUE DES SPORTS DEPUIS MA TENDRE ENFANCE, TOUTES SORTES DE SPORTS. J'AIME VRAIMENT CELA QUAND LA POLICE ATTRAPE LES MÉCHANTS. DEPUIS L'ÂGE DE CINQ ANS AU MOINS, MON BUT, MON RÊVE, C'EST D'ÊTRE POLICIER. JE SAIS QUE J'AI LE DROIT À UNE BONNE ÉDUCATION ET JE SAIS QUE J'AI AUSSI LE DROIT D'ÊTRE ENCOURAGÉ À ATTEINDRE LE NIVEAU D'INSTRUCTION LE PLUS ÉLEVÉ POSSIBLE.

JE PENSE QU'UNE CHOSE M'A DÉRANGÉ, C'EST QUAND MES PARENTS SE SONT DIVORCÉS ET QUE J'AI VU LA DIFFÉRENCE DANS LEURS NIVEAUX DE VIE. MON PÈRE VIT DANS UNE TRÈS GRANDE MAISON. IL A UN



GARAGE À TROIS PORTES, UNE MOTONEIGE, UNE MOTO HORS ROUTE ET IL PEUT VOYAGER OÙ IL VEUT PENDANT SES VACANCES. ET SI JE COMPRE AVEC LE NIVEAU DE VIE DE MA MÈRE. ELLE VIT DANS UNE MAISON EN RANGÉE, PAS DE GARAGE ET ELLE NE VOYAGE PAS AUTANT QUE MON PÈRE. ELLE A OBTENU SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES, S'EST INSCRITE AU COLLÈGE ET A OBTENU SON DIPLÔME DE POMPIÈRE. ELLE RÉVAIT D'ÊTRE POMPIÈRE, MAIS MALHEUREUSEMENT ELLE N'A PAS PU LE DEVENIR. C'ÉTAIT IMPOSSIBLE, LUI A-T-ON DIT, PARCE QU'ELLE EST SOURDE. MA MÈRE A FAIT UNE RECHERCHE ET A VU QU'IL Y AVAIT TRENTE-DEUX POMPIERS SOURDS AUX ÉTATS-UNIS. POURTANT, ON N'A PAS CETTE POSSIBILITÉ AU CANADA. QUAND JE VOIS LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE MON PÈRE, JE VOIS BIEN QU'IL N'Y A PAS DE PROBLÈMES POUR LUI. IL EST SERGENT DANS LA POLICE. IL N'A PAS À SE PRÉOCCUPER DE QUESTIONS D'ACCESSIBILITÉ. CE NE SONT PAS DES CHOSES QUI L'INQUIÈTENT.

COMME J'AI DIT, J'AI TOUJOURS VOULU ÊTRE POLICIER. JE ME DEMANDE QUELLES LIMITATIONS ON M'IMPOSERA. JE VEUX SAVOIR QUE J'AI LES MÊMES POSSIBILITÉS QUE LUI DE POURSUIVRE MON RÊVE D'ÊTRE POLICIER. JE NE VEUX PAS AVOIR DE LIMITATIONS. JE VEUX DES CHANCES ÉGALES POUR TOUT LE MONDE. JE NE VEUX PAS AVOIR LE MÊME NIVEAU DE VIE ET LES MÊMES FRUSTRATIONS QUE CELLES DE MA MÈRE. ALORS MERCI DE M'AVOIR ÉCOUTÉ ET PASSEZ UNE BELLE JOURNÉE!



PAR PORTIA

**DROIT À
L'HEBERGEMENT**



TOUT COMMENCE AVEC MOI...

COMPRENDRE QUI JE SUIS
EN ACCORDANT DE LA VALEUR À QUELQUE CHOSE QU'ON NE PEUT M'ENLEVER.
PARTAGER LE PETIT CŒUR QUI M'APPARTIENT EN COMPAGNIE DE NOUVEAUX AMIS.
OUVRIR LA PORTE À LA PAIX.
JE M'IMAGINE LÀ OÙ LES DROITS SONT VALORISÉS.
ÇA COMMENCE AVEC MOI.

PRÉPARER LE PROGRÈS AVEC LES PERSONNES SUR MA LISTE D'AMIS.
JE PEUX TRANSMETTRE UN MESSAGE QUI PEUT CIRCULER À TRAVERS LE MONDE
POUR SAUVER UNE VIE.
QUELLE SERA MA JOIE QUAND JE DEVIENDRAI UNE HÉROÏNE?
UTILISANT LES OUTILS QUE SONT MES MOTS
M'EXPRIMANT PAR LE POUVOIR DE MES DROITS
CE N'EST QU'ALORS QUE JE POURRAI GRANDIR EN Y CROYANT.
ÇA COMMENCE AVEC MOI.

SI SEULEMENT J'AVAIS SU,
JE ME SERAIS GARDÉE UNE NUIT DEHORS DANS LA RUE.
APRÈS TOUT, L'HÉBERGEMENT, C'EST POUR MOI.
J'AURAIS QUITTÉ LES ABUS
AVANT QUE CES CICATRICES ME MARQUENT.
NE PAS CONNAÎTRE MES DROITS, CE N'EST PLUS UNE OPTION.
QUELQU'UN DOIT M'ÉDUIQUER.
JE SUIS UN ENFANT ET J'AI DES DROITS.

C'EST BIEN VRAI QUE ÇA COMMENCE AVEC MOI.

L'intervenant provincial

en faveur des enfants & des jeunes



A



V



O



C



A



T



Si vous avez besoin de parler à un intervenant ou à une intervenante à propos de l'école, d'une résidence, d'un foyer de groupe ou d'une famille d'accueil, ou si vous n'êtes pas sûr de vos droits, on peut vous aider.

Communiquez avec le Bureau de l'intervenant par téléphone, courriel, webcam, visiophone

ATS : 416-325-2648

Téléphone : 416-325-5669

Webcam : provincial-advocate (utilisateurs ASL/LSQ)

Courriel : advocacy@provincialadvocate.on.ca

Site web : www.provincialadvocate.on.ca

L'intervenant provincial
en faveur des enfants & des jeunes

les Amplificateurs

**Jeunes,
prenez la parole :**

Un amplificateur, c'est un
jeune qui sensibilise et
informe les enfants et les
jeunes à propos de leurs
droits et qui partage des
expériences de façon
créative.

**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR
LES AMPLIFICATEURS OU POUR VOUS IMPLIQUER...**

WWW.PROVINCIALADVOCATE.ON.CA

... un vrai
délice!

POUR D'AUTRES
RENSEIGNEMENTS:

TÉL: 1-800-263-2841

ATS: (416) 325-2648

EMAIL: advocacy@provincialadvocate.on.ca

www.provincialadvocate.on.ca

WEBCAM (utilisateurs ASL/LSQ):

provincial-advocate

DEMEUREZ À
L'ÉCOUTE ...

NOUS ALLONS VOUS OFFRIR NOTRE
MAGAZINE AU COMPLET SOUS PEU.

SI VOUS ÊTES UNE JEUNE
PERSONNE ET SI VOUS DÉSIREZ
PARTICIPER AU PROCHAIN NUMÉRO,
VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR
CONNAÎTRE LES DÉTAILS :
WWW.PROVINCIALADVOCATE.ON.CA

L'intervenant provincial
en faveur des enfants & des jeunes